

Assemblée générale 2025

Madame, messieurs, bonsoir. Je vous remercie de votre présence pour la quarantième assemblée générale ordinaire du Model Air Club de l'Hérault. Lors de cette assemblée :

Le rapport moral.

Le rapport financier présenté par le trésorier Patrice VALETTE

Les questions diverses

Et pour clore cette soirée le pot de l'amitié

Les effectifs pour 2025 sont en baisse, on a perdu 13 adhérents. L'érosion des licenciés au niveau FFAM est toujours d'actualité, cette année encore au niveau Fédéral il y a 800 licenciés en moins soit une perte de 3,8% par rapport à 2024.

L'exercice se termine avec 74 adhérents ,73 licenciés FFAM, 65 adultes dont 2 féminines, 9 cadets et juniors et 1 membre associé, toujours troisième club de la LAM Occitanie qui compte 36 clubs avec 2160 licenciés et premier club du CDAM34 qui compte 10 clubs fédérés avec 337 licenciés.

Pour 2025 l'association a reçu en dotation :

- Mairie subvention de 500€, plus la valorisation de la mise à disposition des salles communales considérée comme une subvention en nature. Celle-ci a été estimée à 4202 € plus la mise à disposition du terrain d'évolution par un bail gratuit.
- FFAM subvention pour 2025 qui correspond en réalité au bilan 2024 :183 €.

Pour le vol indoor : Le centre culturel de Villeneuve les Maguelone est mis à notre disposition tous les lundis de 19h30 à 21h30. La section sur Pérols est toujours active. Le responsable pour les activités indoor Alain FERROUL, notre secrétaire. Les sessions se font au gymnase Latour le deuxième samedi de chaque mois de 13h à 17h les dates sont les suivantes :

Samedi	10/01/2026
“	14/02/ “
“	14/03/ “
“	11/04/ “
“	09/05/ “
“	13/06/ “

Pour l'écolage le club possède 2 avions école complets, le formateur est Jean-Marc LUBY, très impliqué surtout dans la formation des jeunes, avec 5 cadets. Cette promotion devra passer les ailes de bronze au printemps prochain ainsi que les nouveaux formés en 2025 et les adultes le brevet A.

Je tiens à rappeler que Jean-Marc est bénévole, il passe de son temps libre pour la réparation et le montage du modèle et les vols. Les sessions de vol se font en bonne entente entre lui et les élèves, en fonction de la météo. Je voulais te remercier car si on veut inverser la courbe des licenciés vers le haut il faut que dans les clubs on puisse former des nouveaux et en particulier des jeunes d'où cet appel à candidature pour un autre formateur.

Au mois de juin nous avons fait une action en faveur d'une classe de CM2 de l'école primaire Dolto de Villeneuve-lès-Maguelone. On a fait voler en double commande la totalité des élèves de la classe, 25 gamins environ et ils sont repartis heureux de cette expérience.

Au nom de l'association je remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un garage aux ateliers municipaux pour entreposer nos 2 tondeuses, nos 6 barnums, une débroussailleuse et tout notre matériel.

Il reste à la vente des casquettes avec le logo du MACH au prix de 12€ se rapprocher de Dominique GUMEZ ou du trésorier Patrice VALETTE.

Pour 2026 la cotisation adulte 90€ et celle de membre associé à 40€. Pour les cadets -14 ans 44€, les juniors de 14 à -18 ans 57€. La prise de licence se fait directement sur le site de la FFAM sur votre espace licencié. Pour les nouveaux aller sur le site de la FFAM. Il vous faudra le numéro d'exploitant européen d'UAS pour cela il faut s'enregistrer en tant qu'exploitant d'UAS sur le site Alpha Tango. Les licenciés qui ne pratiquent que le vol indoor ne sont pas concernés. Obligation d'être titulaire de la formation télépilote dont la validité est de 5ans. Au-delà je vous invite à repasser la formation sur votre espace licencié. Sont concernés les pilotes de plus de 14 ans qui font voler des modèles de plus de 800g.

Pour voler à partir du premier janvier la licence doit être active et vous devez être en possession de l'attestation de formation de télé pilote valide.

Les modèles de plus de 800g doivent être enregistrés sur Alphatango, avoir le numéro d'exploitant d'UAS plus le numéro d'enregistrement sur le modèle.

L'activité (aéromodélisme) sur la commune de Frontignan pour la pente sur le massif de la Gardiole au point GPS 43°28'29.5" 00344'11.6' avec le numéro d'AIP 9734.

Nous comptons dans nos adhérents le responsable du vol circulaire à la FFAM qui est Pierre ALBEROLA et un juge agréé maquette qui est Jean Claude BOYARD.

Petit rappel :

Lors des vols les pilotes se regroupent sur les emplacements Carré pilotes qui sont tracés au sol en bord des pistes. Les pilotes des voitures tournantes se placent au bout de la piste qui n'est pas occupée par les pilotes des avions et si possible éviter de mélanger les deux activités lors des vols.

Nos installations sont strictement réservées à l'aéromodélisme de loisir et compétition. Pour cette année aucune nouveauté au point de vue réglementation au niveau de la FFAM

Rétrospective de la vie du club en 2025 :

- Le week-end du 1er et 2 mars nous étions au salon de la maquette et du modèle réduit à Palavas. Notre emplacement étant pourri c'était notre dernière année.
- Le dimanche 30 mars une JIR organisée par Fabien.
- Le dimanche 27 avril il y avait sur le terrain une JIR organisée par Fabien.
- Le samedi 17 mai au matin entretien terrain bon grand nombre d'adhérents avait répondu présent.
- Le dimanche 29 juin nous nous sommes retrouvés 46 pour la fête du club autour d'une paella faite par Philippe et Betty.
- Le samedi 29 aout le MACH a participé à la fête des associations de Villeneuve-lès-Maguelone.

- Le samedi 6 septembre participation à la fête des Assos de Pérols merci aux adhérents qui se sont mobilisés pour tenir notre stand lors de ces 2 jours.
- Le dimanche 7 septembre la journée GPR Luc Cazals
- Le dimanche 28 septembre le MACH a organisé une JPO. Lors de cette journée des vols d'initiation et des vols de démonstration ont permis au club d'enregistrer 8 licenciés dont 5 jeunes cadets pour la saison 2026.

Voici le calendrier des dates des journées pour 2026 :

- Dimanche 26 avril JIR (si mauvaise météo report le 3mai.)
 - Samedi 10 mai au matin entretien terrain.
 - Dimanche 28 juin fête du club avec repas participation de 10€ gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans
 - Samedi 29 aout fêtes des Assos à Villeneuve
 - Samedi 5 septembre fêtes des Assos à Pérols
- Ces 2 dates seront à confirmer car entre temps il y a les élections municipales.
- Dimanche 13 septembre journée GPR Luc Cazal inscription si possible avec une participation de 10€.
 - Dimanche 27 septembre une JPO (journée portes ouvertes)

Pour finir merci à tous et à toutes qui œuvraient pour le bon fonctionnement de notre club. L'activité sur nos installations doit se faire dans la bonne humeur et la convivialité qui sont les 2 piliers de notre association.

La parole est à notre trésorier Patrice VALETTE qui va vous présenter le rapport financier.

Les membres du comité directeur du MACH vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à votre famille.